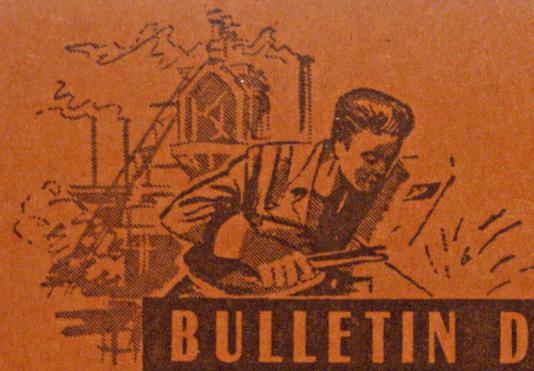


1^{er} Mai
fête des
Travailleurs
fête
du souvenir
à la mémoire
des martyrs
de la classe
ouvrière

UNE PAGE D'HISTOIRE OUVRIÈRE

N'appartient-il pas aux quatre-vingt-dix-neuf (ceux qui travaillent, le centième vivant de leur travail)... celui qui naît dans la misère, doté d'un sang appauvri, quelquefois souffrant de la faim, mal vêtu, mal logé, séparé de sa mère qui doit le quitter pour aller au travail, croupissant dans la malpropreté, exposé à mille accidents, prenant souvent dès l'enfance le germe des maladies qui le suivront jusqu'au tombeau? Dès qu'il a la moindre force, à huit ans, par exemple, il doit aller au travail, dans une atmosphère malsaine, où, exténué, entouré de mauvais traitements et de mauvais exemples, il sera condamné à l'ignorance et poussé à tous les vices. Il atteint l'âge de son adolescence sans que son sort change. A 20 ans, il est forcé de laisser ses parents qui auraient besoin de lui, pour aller s'abrutir dans les casernes ou mourir sur les champs de bataille, sans savoir pourquoi. S'il revient, il pourra se marier, n'en déplaît au philosophe anglais Malthus et au ministre français Duchatel, qui prétendent que les ouvriers n'ont pas besoin de se marier et d'avoir une famille, et que rien ne les oblige à rester sur la terre quand ils ne peuvent pas trouver le moyen de vivre. Il se marie donc : la misère entre sous son toit, avec la cherté et le chômage, les maladies et les enfants. Alors, à l'aspect de sa famille qui souffre, il réclame une plus juste rémunération de son travail, on l'enchaîne par la faim comme à Preston ; on le fusille comme à la Fossé Lépine ; on l'empoisonne comme à Bologne ; on le livre à l'état de siège comme en Catalogne ; on le traîne devant les Tribunaux comme à Paris... Ce malheureux gravit son calvaire de douleurs et d'affronts, son âge mûr est sans souvenirs, il voit sa vieillesse avec effroi : s'il est sans famille, ou si sa famille est sans ressources, il ira, traité comme un malfaiteur, s'éteindre dans un dépôt de mendicité. Et pourtant, cet homme a produit quatre fois plus qu'il n'a consommé. Qu'a donc fait la société de son excédent ?

(VARLIN, au 2^e procès de l'Internationale - 22 mai 1868.)



C. F. D. T.
(C.F.T.C.)
FÉDÉRATION
MÉTALLURGIE

BULLETIN DU MILITANT

SOMMAIRE

4-65

- Editorial: Après le 33^e Congrès.
- Après les élections municipales.
- Indices économiques et sociaux.
- La journée continue.
- C.F.D.T. et capitalisme.

5, RUE MAYRAN, PARIS-9^e - TÉL. : 878-14-50 - C.C.P. PARIS 537-50

Bi-Mensuel - N° 210

Avril 1965

APRÈS LE 33^e CONGRÈS

Notre 33^e Congrès s'est tenu les 9, 10 et 11 avril 1965, à Vincennes, et d'importantes décisions ont été prises, tant en ce qui concerne les positions que les structures internes de la Fédération.

- **Le titre :** Notre Fédération s'appelle désormais FEDERATION GENERALE DE LA METALLURGIE C.F.D.T. (C.F.T.C.).
- **Affiliation :** Le Congrès a ratifié à l'unanimité l'adhésion de la Fédération à la Confédération Française Démocratique du Travail.
- **Statuts :** Différentes modifications sont intervenues. Le Congrès fédéral aura lieu désormais tous les trois ans ; le Conseil fédéral est élargi, le Bureau fédéral est supprimé et remplacé par une Commission exécutive élargie.
- **Caisse de résistance :** Le Congrès a décidé la création d'un deuxième taux Caisse de résistance, avec adhésion facultative et collective du syndicat à partir du 1^{er} janvier 1966.
- **Structures et finances :** Le Congrès a adopté les orientations en matière de structures syndicales (chapitre III) mais a décalé d'un an les mesures financières envisagées.

Le Congrès a approuvé le rapport général présenté par J. MAIRE et le Conseil fédéral a élu le Président : J. LANNES ; le Secrétaire général : J. MAIRE ; les Secrétaires fédéraux : R. CAREME, P. JEANNE, J.-P. MURCIER, J. ROSE, A. SOULAT, L. ZILLIOX, ce dernier étant réélu Trésorier fédéral.

La Commission exécutive se compose du Président, des Secrétaires fédéraux et de E. BAILLEUL, A. MERCIER, J. BUET, B. LOISEAU A. MOUTET.

DOCUMENTS.

Le Congrès a adopté un manifeste et diverses résolutions (action revendicative, libertés syndicales, action politique, problèmes internationaux).

Le manifeste sera diffusé largement dans les jours qui viennent.

La Fédération Générale de la Métallurgie C.F.D.T., c'est-à-dire chacun de ses membres, depuis le Président et le Secrétaire général jusqu'au collecteur et l'adhérent, doit, après ce Congrès, être l'élément dynamique dans la défense et la promotion collective des plus de deux millions de métallurgistes français.

LE SECRETARIAT FEDERAL.

LE B.M. AUX SYNDICATS 8/65
A ÉTÉ EXPÉDIÉ LE 15 AVRIL 1965

SPÉCIAL SUR LE 33^e CONGRÈS FÉDÉRAL

Sommaire

- Aperçu sur le 33^e Congrès C.F.D.T.-Métaux.
- Rapport d'organisation.
- Résolution sur l'action revendicative.
- Résolution sur les libertés syndicales.
- Résolution sur l'action politique.
- Résolution sur les problèmes internationaux.

Le Directeur-Gérant : J. LANNES

Abonnement : 5 F

Impr. R. Cavillon, Clichy-sous-Bois

APRÈS LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales ont constitué des événements importants dont les significations réelles étaient parfois très éloignées des désirs exprimés, soit par le pouvoir gaulliste, soit par d'autres.

Si nos élus municipaux nous intéressent directement par la bonne ou la mauvaise qualité de leur gestion et ses conséquences sur les habitants de la municipalité, les élections font également partie de la vie politique de notre pays. Ni dans un cas, ni dans l'autre, nous ne pouvons rester indifférents à ces événements, à leurs causes et à leurs effets.

C'est pourquoi il nous a paru intéressant de publier une série de documents (deuxième partie) et d'énumérer une série de problèmes (première partie) avec lesquels nous pourrions alimenter nos réflexions.

A) PROBLEMES.

1° Les communes de plus de trente mille habitants : regroupements durables ?

La réforme de la loi électorale a créé des dispositions qui ont été appliquées la première fois en 1965 (voir le B.M. 2-65). Dans la Seine, un accord P.C. - S.F.I.O. et, plus tard, P.S.U., avait abouti à la constitution de listes communes dans plusieurs cas, les gaullistes déclarant que cette loi électorale devait amener une simplification de la vie politique française, par un regroupement des familles politiques. L'U.N.R. prévoyait la victoire absolue à Paris. Examinons l'exemple de Paris.

Le Conseil municipal sortant était composé de neuf groupes dont nous indiquons le détail ci-dessous. La nouvelle assemblée est composée de trois grands groupes. Mais disons de suite qu'il serait étonnant que les coalitions électorales résistent aux clivages réels existant à l'intérieur des « groupes ».

Assemblée sortante		Nouvelle Assemblée	
	Elus		Elus
P.C.	29	Union Démocratique	38
P.S.U.	1	dont P.C.	24
S.F.I.O.	8	S.F.I.O.	8
M.R.P.	3	P.S.U.	2
C.R.	7	Radicaux	2
Ind.	16	Jeune Rép.	1
R. Ind.	8	Sans étiquette	1
U.N.R.	14	Centre	13
N.I.	4	dont Indépendants	4
		C.R.	4
		M.R.P.	1
		Cx S.F.I.O.	1
		Sans étiquette	3
		Renouveau de Paris (U.N.R.) .	39
		dont U.N.R.	25
		R. Ind. et Ind.	8
		Sans Etiquette	6

Le gouvernement de la municipalité de Paris semble difficile, peut-être quasi-impossible.

Les listes d'Union Démocratique ont recueilli :

- + de 50 % des voix, dans 5 secteurs sur 14 ;
- de 35 à 49 % des voix, dans 5 secteurs sur 14 ;
- de 25 à 35 % des voix, dans 1 secteur sur 14 ;
- de 13 à 25 % des voix, dans 3 secteurs sur 14.

Les listes de Rénovation (U.N.R.) ont recueilli :

- + de 50 % des voix, dans 1 secteur sur 14 ;
- de 35 à 49 % des voix, dans 10 secteurs sur 14 ;
- de 25 à 35 % des voix, dans 3 secteurs sur 14.

2° Partis politiques et élections municipales.

Dans la Seine, en tenant compte des résultats du premier tour, les municipalités des 39 villes de plus de 30.000 habitants se répartissent comme suit : Union Démocratique (P.C., S.F.I.O., P.S.U.) 25 (dont 4 à prédominance socialiste) ; S.F.I.O. et divers (sans le P.C.) 2 ; Centre Modérés et Indépendants 7 ; U.N.R. 5.

Celles des 41 villes de moins de 30.000 habitants se répartissent ainsi : 12 P.C. ; 1 P.C. - S.F.I.O. ; 9 S.F.I.O. et divers gauche ; 12 Centre, Modérés Indépendants ; 7 U.N.R.

La dominante « gauche » est très nette, même si elle est très hétérogène. Le poids de ce groupe sur les mentalités et les comportements est très certain. En tant que tel, il doit être connu.

De ce point de vue, nous devons constater que la vie des partis avec ses sections et activités locales et municipales a une influence réelle sur les choix politiques des habitants. Peut-on dire cependant que la vie des partis est très liée à l'importance de la ville elle-même ?

Lorsqu'on examine les résultats de Grenoble, mis en avant comme significatifs d'une situation nouvelle, on peut se poser plusieurs questions. La liste sortante n'a pas pu être classée dans les rubriques « partis ». A bien des endroits, des hommes, voire des équipes, n'ayant jamais brigué de mandat politique, unis par le sentiment qu'il fallait faire quelque chose dans la municipalité, ont remporté des victoires totales. Si cela correspond à un certain vide politique que les partis n'ont pas été capables de remplir, ce mouvement équivaut en même temps à une politisation de forme nouvelle d'une partie des citoyens.

Dans bien des cas, cette poussée se développe avec des syndicalistes, voire même sous leur impulsion. Des militants de notre organisation figurent souvent dans les listes.

Nous nous trouvons ainsi placés en face d'un phénomène à plusieurs faces auquel il convient de réfléchir très sérieusement.

— Nous sommes convaincus que les partis doivent exister et sont indispensables à toute démocratie réelle.

— L'inadaptation des partis, leur éparpillement, leurs luttes d'influence, créent des vides qui sont comblés çà et là par des syndicalistes, des techniciens, des hommes neufs (qui n'ont rien à voir avec les techniciens de l'U.N.R. qui, sous prétexte de dépolitiser les municipales, veulent s'y introduire).

— Quels sont les débouchés « politiques » de ces équipes ? Peut-on vraiment croire à une simple administration des municipalités sans options politiques ?

— Qui soutiendra les syndicalistes qui sont résolus à prendre en charge des responsabilités municipales, sans pour autant trouver ni débouché, ni soutien dans un parti politique ? Faut-il prévoir des moyens d'information, de documentation, de formation adaptés à ces besoins ?

3° Vie politique nationale et élections municipales.

Aux divers éléments ci-dessus, s'ajoutent les problèmes de Marseille. La quasi-totalité des commentateurs politiques donnait, aux élections marseillaises, aux positions des partis politiques dans cette bataille, une signification de politique nationale évidente. On disait que M. DEFFERRE ne pourrait plus être candidat à la présidence de la République — et représenter en conséquence un courant de gauche, voire centre-gauche — s'il était battu à Marseille. Les manœuvres du parti communiste et des dissidents de la S.F.I.O. ne se comprennent que dans une perspective de regroupement de l'extrême-gauche et de la gauche, aboutissant finalement à un candidat unique, présentant un programme commun. D'ailleurs, M. DEFFERRE lui-même donnait une signification nationale au résultat final en déclarant : « On a constaté ce soir, à Marseille, qu'il était possible de battre l'U.N.R. et de Gaulle sans se lier aux communistes : ce qui est possible à Marseille l'est sur le plan national... Cette force politique plus puissante à la fois que l'U.N.R. et le P.C. est le seul moyen pour faire face à ceux qui ont essayé de nous abattre et qui veulent nous empêcher d'aller sur la voie d'une véritable République dans le pays. »

Si les liens entre la politique nationale et les élections municipales sont ici évidents, ils n'apparaissent pas toujours aussi clairement. Mais les faits étant ce qu'ils sont, il semble bien acquis — et c'est une autre série de réflexions qui en découle — que l'on ne peut en aucun cas isoler la vie municipale de la vie nationale, même si une part des événements est plus spécialement d'ordre national ou local.

Dans la mesure même où la cellule municipale peut devenir une base importante de la vie démocratique dans notre pays, elle constitue pour nous un centre d'intérêt certain. En même temps que notre vie syndicale, ses buts et ses lieux d'action privilégiés, l'action municipale devient un facteur irremplaçable de renouveau de la démocratie. Mais comment faire ? Qu'en penser ? Peut-être des militants pourraient-ils nous donner leur avis sur ces questions, même si elles sont délicates, parfois explosives !

*
**

DOCUMENTS

Nous indiquons ci-dessous plusieurs documents dans le but de fournir quelques éléments d'appréciation sur les élections municipales. La responsabilité des affirmations et des chiffres reste bien entendu entièrement à leurs auteurs, en particulier en ce qui concerne certaines classifications politiques de listes municipales. En effet, dans certains cas, les petites villes, notamment celles dans lesquelles la vie des partis est quasi-inexistante, l'attribution d'une étiquette politique a été très difficile. Le cas extrême est celui de Grenoble : la liste n'a pas été classée. Les tableaux du ministère de l'Intérieur présentent d'ailleurs une rubrique « A.L.I.M. » (Action Locale et Intérêts Municipaux), classification fourre-tout qui n'a aucune relation avec les partis politiques.

1° ABSTENTIONS.

Ensemble de la France		Paris	
Premier tour	21,80 %	Premier tour	34,20 %
Second tour	29,22 %	Second tour	36,10 %

2° REPARTITION POLITIQUE DES MUNICIPALITES DANS LES VILLES DE PLUS DE TRENTE MILLE HABITANTS.

PARTIS	Municipal. sortantes	Nouvelles Municipal.	Gains ou pertes
P.C.	25	34	+ 9
Extrême-Gauche	5	4	- 1
S.F.I.O.	41	33	- 8
Radicaux	6	6	0
Centre-Gauche	12	9	- 3
U.N.R.	24	25	+ 1
Républicains Indépendants ..	8	8	0
M.R.P.	12	13	+ 1
C.N.I.	15	13	- 2
A.L.I.M.	10	12	+ 2

(Il n'a pas été tenu compte des maires de Lorient, Grenoble, dont on ne sait quelle sera l'étiquette politique.)

3° REPARTITION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LES VILLES DE PLUS DE TRENTE MILLE HABITANTS.

PARTIS	Sortants	Elus
A.L.I.M.	602	679
P.C.	993	996
Extrême-Gauche	168	197
S.F.I.O.	894	975
Radicaux	228	220
Centre-Gauche	380	458
U.N.R.	663	684
Républicains Indépendants	129	172
M.R.P.	688	614
C.N.I.	521	512
Extrême-Droite	36	17
TOTAL	5.302	5.524

La légère augmentation des sièges s'explique par le passage, depuis 1959, de plusieurs villes dans cette catégorie.

4° MUNICIPALITES DES COMMUNES DE NEUF A TRENTE MILLE HABITANTS.

PARTIS	Sortants	Elus	Différence
A.L.I.M.	25	43	+ 18
P.C.	72	71	- 1
Extrême-Gauche	10	9	- 1
S.F.I.O.	114	111	- 3
Radicaux	30	28	- 2
Centre-Gauche	50	53	+ 3
U.N.R.	61	63	+ 2
Républicains Indépendants ..	32	31	- 1
M.R.P.	43	44	+ 1
C.N.I.	38	23	- 15
Extrême-Droite	1	0	- 1

5° REPARTITION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR L'ENSEMBLE DE LA FRANCE.

PARTIS	Sortants	Elus
A.L.I.M.	125.160	200.523
P.C.	19.872	16.254
Extrême-Gauche	20.637	12.998
S.F.I.O.	51.992	40.029
Radicaux	41.202	24.868
Centre-Gauche	68.558	61.256
U.N.R.	20.089	39.427
Républicains Indépendants ..	N'existaient pas	16.964
M.R.P.	33.482	25.096
C.N.I.	79.058	25.255
Extrême-Droite	1.751	738

Ces résultats concernent 463.408 sièges. Dix-sept communes représentant 47 sièges n'ont pas constitué leur conseil municipal, faute de candidats ou d'électeurs. (*)

On a enfin noté que 11.145 femmes avaient été élues.

*

Compte tenu de la difficulté de lire les sigles, nous avons pensé qu'il était bon d'énumérer ci-dessous les titres complets auxquels ils correspondent :

A.L.I.M.	Action Locale et Intérêts Municipaux
S.F.I.O.	Section Française de l'Internationale Ouvrière
U.N.R.	Union pour la Nouvelle République
M.R.P.	Mouvement Républicain Populaire
C.N.I.	Centre National des Indépendants
P.S.U.	Parti Socialiste Unifié
J.R.	Jeune République
C.R.	Centre Républicain
P.C.	Parti Communiste

**

Du point de vue des commentaires, nous voudrions indiquer ci-dessous les affirmations principales ayant fait l'objet des commentaires de M. Pierre Viansson-Ponte dans « le Monde » du 23 mars 1965.

INTRODUCTION DES COMMENTAIRES.

L'examen des résultats du second tour a conduit à formuler les remarques suivantes :

1° La participation au scrutin dans les villes a été très légèrement inférieure, en moyenne, à celle du 14 mars 1965.

2° On guettait les résultats de Marseille ; ce furent ceux de Paris qui surprirent.

3° Paris n'est pas la seule déception de l'U.N.R., qui, si elle acquiert quelques mairies, en perd davantage encore et enregistre surtout quelques absès dans les villes qu'elle espérait bien conquérir.

4° La nette poussée vers la gauche, voire vers l'extrême gauche, s'opère souvent au détriment de la S.F.I.O. et au profit du P.C. qui conquiert ou retrouve plusieurs places fortes.

5° Les « Centristes » ont, dans l'ensemble, assez bien résisté aux assauts conjugués du gaullisme, du communisme et de leurs alliés, tout en perdant quelques mairies.

(*) Cette statistique fait apparaître que le grand vainqueur des élections est un parti qui n'existe pas, celui des A.L.I.M. (Action Locale et Intérêts Municipaux). Or, dans le même temps, on célèbre la stabilité des conseils municipaux. Faut-il croire alors que les élus ont changé d'opinion entre 1959 et 1965 ? Ou plutôt que bien des élus — sauf ceux de l'U.N.R. — ont été classés cette fois sur la rubrique A.L.I.M. ?

COUT DE LA VIE - SALAIRES - BUDGETS TYPES

Tableau comparatif des indices du coût de la vie, des salaires et des budgets types ramenés à la base 100 : juillet 1956-juin 1957. (Source : « Liaisons sociales » avec quelques coupures ou compléments de notre part.)

	a) PARIS prix 250 à 259	b) Taux de salaires	C.F.D.T.	C.G.T.	C.G.T.F.O.	I.O.E.	C.N.A.P.F.	c) U.N.A.F.
1964 JANVIER ..	153,6		169,8	170,7	194	167,6	166,5	164,1
FEVRIER ..	153,6		169,9		194,1	168,1	168,3	163,6
MARS	153,9	176,8	170,2		194,4	167,6	165,6	162,7
AVRIL	154,1		170,9	172,4	194,5	168,6	165	165,2
MAI	154,4		171,8		194,7	169,1	167,7	170,7
JUIN	154,7	180,2	173		195	169,8	169,2	172,8
JUILLET ..	154,8		173,9	174,9	195,7	171,6	168,7	169,1
AOÛT	155,1		174,4		196,2	168,9	168,7	166,3
SEPTEMBRE	155,7	182,4	175,4		196,8	170,1	168,8	167,7
OCTOBRE	156,6		175,7	176,1	197,5	170,3	171,6	167,9
NOVEMBRE	156,4		175,8		197,8	172,3	173,9	170
DECEMBRE	156,2	185,1	175,9		197,5	172,1	172,9	167,3
1965 JANVIER ..	157,6			177,7	198,6	173,8	173,1	186,8
% de variation en un an janvier 1964 - janvier 1965	2,34 %	(1) 6,7 %	(1) 3,9 %	4,10 %	2,37 %	3,70 %	3,96 %	13,83 %

(1) Décembre 63-Décembre 64.

(a) Indice des « 250 articles » jusqu'au 31 décembre 1963. A compter du 1^{er} janvier 1964 indice parisien des « 259 articles » raccordé à la série des « 250 articles » par le coefficient 1,435.

(b) Enquête trimestrielle du Ministère du Travail.

(c) L'U.N.A.F. ayant modifié la composition de son budget type, l'indice a considérablement augmenté en janvier 1965.

EVOLUTION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL

	Moyenne 1963	Moyenne 1964	1 ^{er} juillet 1964	1 ^{er} octobre 1964	1 ^{er} janvier 1965
Ensemble des activités	45,9	45,9	46,2	46	45,2
Industrie de transformation	46,7	46,4	46,8	46,5	45,7
Industrie mécanique électrique	47,3	46,9	47,2	46,7	46,6
Production métaux	47,5	47,7	47,7	47,7	47,7

EVOLUTION DES SALAIRES

a) Taux de salaires horaires (enquête ministère du Travail)

	1957	1959	1961	1962	1963	1964
Premier trimestre	+ 1,6	+ 1,9	+ 1,8	+ 2,0	+ 1,8	+ 1,9
Deuxième trimestre	+ 2,7	+ 1,5	+ 2,2	+ 2,5	+ 2,5	+ 1,9
Troisième trimestre	+ 2,9	+ 0,8	+ 1,6	+ 2,2	+ 1,8	+ 1,2
Quatrième trimestre	+ 3,8	+ 2,3	+ 2,2	+ 2,5	+ 1,5	+ 1,5
Moyenne annuelle pondérée	+ 11,4	+ 6,4	+ 7,3	+ 8,6	+ 9	+ 7,4

b) Indice du revenu mensuel net ouvrier base 100 en 1956

	1-7-63	1-7-64	Variation en %	1-10-63	1-10-64	Variation en %	1-1-64	1-1-65	Variation en %
Célibataire Paris	190,8	201,9	5,81	193,7	203,2	4,90	193,8	202	4,23
Célibataire Zone 4 %	190	203	6,84	194,2	203,9	4,99	193,7	203	4,80
Père 2 enfants Paris	177,5	187,6	5,69	180,2	189	4,88	180,3	188,2	4,38
Père 2 enfants Zone 4 %	175,4	186,7	6,44	179,1	188	4,97	178,7	187,3	4,81
Père 5 enfants Paris	166,9	175,4	5,09	170,6	179,8	5,39	170,6	179,2	5,04
Père 5 enfants Zone 4 %	166,5	175,7	5,52	170,9	180,3	5,50	170,7	179,9	5,40

c) Salaires horaires moyens dans l'industrie des métaux de la Région Parisienne

	1 ^{er} trimestre 1964	2 ^e trimestre 1964	3 ^e trimestre 1964	4 ^e trimestre 1964
Manœuvre ordinaire	2,71	2,75	2,787	2,84
Ouvrier spécialisé	3,469	3,531	3,569	3,633
Ouvrier professionnel	4,403	4,468	4,526	4,590
Ensemble ouvriers	3,774	3,837	3,883	3,946
% d'augmentation par rapport au trimestre précédent pour l'ensemble des ouvriers	1,97 %	1,67 %	1,19 %	1,62 %
% d'augmentation par rapport au trimestre de l'année précédente	7,15 %	6,85 %	6,61 %	6,62 %

la journée continue

L'aménagement du temps de travail, un sujet d'actualité.

La presse, la radio, la télévision, les milieux patronaux parlent fréquemment de l'aménagement du temps de travail et plus spécialement de l'étalement des horaires, de la journée continue, du

travail en équipes, du travail à temps partiel, etc...

Avant d'étudier en détail ce qu'est la journée continue, quelles sont ses incidences sociales et économiques, il nous apparaît nécessaire de définir quelques termes.

L'ETALEMENT DES HORAIRES OU LA DESYNCHRONISATION DES ACTIVITES.

Afin d'éviter les heures de pointe provoquées par l'entrée et la sortie du travail à des heures identiques, le C.N.A.T. (Comité National pour l'Aménagement des Temps de Travail et des Temps de Loisirs) a proposé un étalement des horaires de travail limité à des décalages d'une demi-heure environ.

L'étalement des horaires de travail peut aboutir à des horaires tardifs comme dans les grands magasins : fermeture à 21 heures et, à la limite, à l'adoption du travail en équipes afin d'amortir plus rapidement le matériel.

LA JOURNEE CONTINUE.

La journée continue :
— une pause plus courte,
— un temps de travail identique.

La journée continue se caractérise par un horaire de travail contracté ne laissant pour déjeuner qu'une pause inférieure à une heure.

En diminuant le temps total de présence à l'usine (entre l'heure d'entrée le matin et l'heure de sortie le soir), la journée continue favorise un étalement des horaires entre les différentes entreprises ou branches d'une même localité.

La journée continue se caractérise donc en général :

- par une pause plus courte pour le déjeuner ;
- par des heures d'entrées et de sorties avancées ou retardées de 30 à 90 minutes suivant le cas.

LE TRAVAIL EN EQUIPE.

Le travail en équipes successives, exemple : équipe du matin de 6 heures à 14 heures, et équipe du soir de 14 heures à 22 heures, est une forme de journée continue, la pause pour déjeuner ou dîner étant réduite de 30 ou 40 minutes.

Dans cette note, nous ne traiterons pas du travail en équipe, mais simplement de la journée continue telle que nous l'avons définie, car si le travail en équipes désorganise gravement la vie familiale, cela tient beaucoup plus à l'alternance du travail qu'à la contraction de la journée.

QUELQUES CAS D'APPLICATION :

La journée continue semble très utilisée dans les pays anglo-saxons. En France, des expériences ont eu lieu dans certaines entreprises :

- Les assurances (environ 40.000 personnes) ;
- La THOMSON-HOUSTON à Tours ;
- Les machines BULL à Tours ;
- La Biscuiterie Nantaise et les Conserveries Amieux à Nantes ;
- La C.S.F. à Saint-Egrève (Isère).
- Le Centre d'Energie Nucléaire, Grenoble ;
- I.B.M.

Actuellement, nos camarades de Grenoble sont confrontés avec ce problème.

Nous traiterons simultanément de la journée continue et de l'étalement des horaires ; ces deux solutions étant complémentaires : la journée continue permettant, lorsque la durée du travail n'est pas trop longue, l'étalement des horaires.

I. — LES TRAVAILLEURS ET LA JOURNÉE CONTINUE

1. UNE JOURNÉE DE TRAVAIL EN 1965.

Une journée souvent in-terminable.

Dans les grandes agglomérations, l'absence hors du DOMICILE atteint douze heures et plus pour de nombreux travailleurs.

Une enquête réalisée en 1964 par l'Union Régionale Parisienne C.F.D.T. a donné les résultats suivants :

Absence hors du domicile

9 h.	9 à 10 h.	10 à 11 h.	11 à 12 h.	+ de 12 h.
3 %	11 %	36 %	34 %	15 %

a) QUELLES SONT LES CAUSES DE CETTE SITUATION ?

Due surtout à la durée du travail.

Quatre facteurs d'importance inégale expliquent cette situation :

● La durée du travail.

Sur ces 10 heures ou 12 heures d'absence hors du domicile, 8 heures, 9 heures, 10 heures et parfois 11 heures sont consacrées au travail proprement dit.

La durée du travail est donc la cause essentielle de ce phénomène.

⑤ **La durée du transport.**

Une enquête réalisée par l'Union Régionale Parisienne C.F.D.T. en 1964 nous apporte des renseignements intéressants :

Moins de 1 h.	De 1 h. à 1 h. 30	De 1 h. 30 à 2 h.	Plus de 2 h.
40 %	17 %	21 %	18 %

Cette durée excessive du transport quotidien est due en particulier aux facteurs suivants :

- **La distance logement-usine** : 64 % ont plus de 6 kilomètres par jour et 8 % plus de 40 kilomètres dans la Région Parisienne.
 - **L'insuffisance des moyens de transports collectifs** : train + métro + bus + route.
 - **Le non étalement des horaires de travail** : tout le monde sort en même temps du travail ou de sa localité.
- Sur 39 entreprises de la sidérurgie, nous en avons relevé 31 dont le personnel mensuel sortait à midi pile (enquête C.F.D.T.).

● **La durée des achats.**

Tout le monde sortant ou entrant aux mêmes heures, tout le monde se retrouve aux mêmes heures chez les commerçants et dans les services publics (ces derniers ferment parfois également aux mêmes heures).

● **La durée de la PAUSE, pour déjeuner.**

La durée de la pause pour déjeuner est très variable selon les entreprises et selon les régions.

Une enquête réalisée en 1964 dans la sidérurgie française par la C.F.D.T. nous fournit les indications suivantes :
Personnel mensuel :

	0 h. 40	1 h.	1 h. 25	1 h. 30	1 h. 45	2 h.	2 h. 15
Nombr. Etabl.	1	1	1	17	12	9	1

Dans les usines de la Région Parisienne, le personnel travaillant en « normal » dispose assez souvent d'une heure pour déjeuner, mais parfois davantage.

b) **QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE CETTE SITUATION ?**

Des conséquences graves sur le plan SOCIAL.

- Une fatigue NERVEUSE physique très importante.
- Des ACCIDENTS de trajet particulièrement importants pendant les heures de pointe.
- Une vie SOCIALE et FAMILIALE anormale.

UNE VIE DESHUMANISANTE

2. LA JOURNÉE CONTINUE PEUT-ELLE AMÉLIORER CETTE SITUATION ?

En réduisant le temps de PAUSE du midi, la journée continue va réduire d'autant la journée de travail.

L'étalement des horaires peut permettre également une économie de temps, en évitant les heures de pointe.

Mais cette économie de temps due à la journée continue et à l'étalement des horaires présente non seulement des avantages mais aussi des inconvénients pour les travailleurs.

a) LES AVANTAGES DE LA JOURNEE CONTINUE.

Une solution qui peut intéresser certains travailleurs.

L'absence du domicile est diminuée. Cet avantage intéresse particulièrement les travailleurs n'habitant pas la commune dans laquelle ils travaillent.

« L'expérience tend à prouver qu'au-delà d'une heure d'interruption, il y a chez les travailleurs, l'impression d'une perte de temps qui retarde d'autant l'heure de retour chez soi. »
Union Régionale Parisienne C.F.D.T.

— Le départ au travail peut être effectué plus tardivement, le retour peut être opéré plus tôt.

— Le retour au domicile le midi étant supprimé, il peut en résulter une fatigue moindre et un taux d'accident plus faible.

— Les cours du soir sont rendus plus accessibles ainsi que les réunions syndicales, politiques ou culturelles.

— L'étalement des horaires peut favoriser l'accès des services publics et des commerçants en réduisant les attentes.

Ces différents avantages sont à considérer par rapport à l'économie REELLE de temps réalisée par la réduction de la pause de midi.

b) LES INCONVENIENTS DE LA JOURNEE CONTINUE.

Mais les problèmes de fond ne sont pas résolus.

La journée continue n'est qu'un « Aménagement » dans la journée de travail. Elle ne règle aucun des problèmes fondamentaux qui se trouvent posés :

- La réduction de la durée du travail.
- La construction de logements.
- L'amélioration des transports collectifs, etc.

Les Mères de famille, rentrant ordinairement le midi pour nourrir et surveiller les enfants, sont obligées de les mettre à la CANTINE ou de les faire garder par une autre personne.

Problèmes :

- présence d'une cantine et qualité ;
- garde et coût ;
- coordination des horaires : crèches, écoles, entreprises.

Le coût des repas : pris à l'extérieur, risque d'être plus élevé.

Problèmes :

- présence d'une cantine ou d'un restaurant ;
- chèques restaurant ;
- temps de pause payé comme dans le travail en équipe.

La modification des habitudes alimentaires :

Un repas léger et un travail lourd.

Une pause très courte le midi suppose un déjeuner très rapide et une digestion encore plus rapide. Les médecins recommandent un repas léger, mais le travail,

lui, ne change pas.

Une pause d'une heure, lorsque le restaurant est proche, ne soulève guère de difficultés. Peut-on aller au-dessous d'une heure comme le préconisent les adeptes de la journée continue, c'est-à-dire vers des pauses de 30 à 45 minutes ?

Une réflexion doit se faire sur cette question.

La pause de midi : une détente.

Le retour du chef de famille le midi peut constituer pour le travailleur une détente, un changement d'atmosphère, mais aussi, pour certains, une course

contre la « pendule ».

La pause, le midi, avec ou sans retour chez soi, constitue en principe une détente permettant de récupérer une partie de sa fatigue. Cette pause est d'autant plus nécessaire que la durée du travail est longue et que le travail est pénible.

La journée continue associée à l'étalement des horaires peut rendre nécessaire le travail en équipes dans les services publics et dans les grands magasins.

La journée continue peut n'être, dans certains cas, qu'un préalable au travail en équipes, la contraction de la journée donnant cette possibilité à l'entreprise.

3. QUE PENSENT LES TRAVAILLEURS DE LA JOURNÉE CONTINUE.

Pour répondre à cette question, nous utiliserons trois enquêtes réalisées dans le cadre de la métallurgie par la C.F.D.T.

a) L'ENQUETE DU S.G.T.A. DANS LA REGION PARISIENNE.

Trois enquêtes métallurgie C.F.D.T.

Dans la Région parisienne, la journée de travail avec une heure pour le déjeuner est déjà une situation de fait dans de nombreuses entreprises.

L'impossibilité dans laquelle se trouvent les salariés de rentrer déjeuner chez eux (même s'ils disposaient de deux heures pour déjeuner), leur font souhaiter un temps de pause relativement réduit.

Nous donnons ci-dessous quelques statistiques d'une enquête réalisée par le Syndicat Général des Travailleurs de l'Automobile (S.G.T.A.) et ayant enregistré 2.755 réponses.

Types d'horaires préférés

Normal	Journée continue	2 x 8	3 x 8
52,2 %	39,9 %	8,4 %	0,5 %

Notons que 76 % des travailleurs consultés travaillent en « Normal ».

Pourcentage de réponses favorables à la journée continue par catégorie professionnelle

M et OS	Professionnels	Employés	Maitrise	Techniciens	Cadres	Totaux
22,2 %	30,5 %	42,4 %	48 %	54 %	56 %	38,9 %

Notons l'intérêt croissant pour la journée continue lorsque l'on s'élève dans la hiérarchie, ce phénomène se confirmant dans le tableau suivant :

**Pourcentage de réponses favorables à la journée continue
en fonction du revenu**

700 F	700 à 1.000 F	Plus de 1.000 F	Total
23,5 %	28,3 %	40,2 %	36,9 %

Cette tendance mériterait une analyse approfondie qui sort du cadre de cette note.

**Pourcentage de réponses favorables à la journée continue
en fonction du mode de travail actuel**

	Personnel travaillant en :		
	NORMAL	2 × 8	3 × 8
Personnel favorable à la journée continue	41,2 %	28 %	
Favorable à la normale ..	57,2 %	28,6 %	60 %
Favorable aux 2 × 8	1,6 %	43,4 %	40 %

Dans le personnel en normal et dans le personnel en 2 × 8, nous relevons une majorité importante pour le statu quo, mais il n'en est pas de même pour les 3 × 8.

**Pourcentage de réponses favorables à la journée continue
en fonction de l'âge**

Moins de 25 ans	25 à 35 ans	35 à 50 ans	Plus de 50 ans
25 %	36 %	36 %	23 %

Les femmes et les personnes âgées semblent moins favorables à la journée continue que les autres.

b) L'ENQUETE SIDERURGIE MENSUELLE : PROVINCE.

Le personnel est très divisé sur les modifications d'horaires.

Une enquête faite parmi les mensuels de la sidérurgie fait apparaître des divisions assez importantes parmi le personnel lorsque l'on songe à modifier les horaires. Ce fait se retrouve certainement dans de nombreuses régions, ce qui rend difficile une position syndicale.

— En province, beaucoup rentrent déjeuner chez eux avec des moyens de transport individuels (vélo, voiture, etc.), ex. : R.N.U.R. Le Mans, Peugeot-Montbéliard.

— Les mères de famille sont souvent hostiles à une heure d'embauche

trop matinale ou à la suppression du retour au domicile le midi : déjeuner et garde des enfants (enquête sidérurgie).

Etant donné la variété des situations, une enquête très sérieuse auprès du personnel doit être menée dans les localités où se pose le problème.

L'ENQUETE FEDERALE METAUX DUREE DU TRAVAIL

D'abord la semaine de 5 jours.

La journée continue suppose une journée ne dépassant guère 8 heures de travail. Dans le cadre des horaires actuels, la journée continue impliquerait le travail du samedi matin.

L'enquête fédérale sur la réduction de la durée du travail a montré que la semaine de 5 jours était plus souhaitée que la réduction journalière.

La journée continue implique donc une REDUCTION de la DUREE du travail et la semaine de 5 jours.

II. — ASPECTS ECONOMIQUES DU PROBLEME

1. L'ASPHYXIE ECONOMIQUE DES GRANDES CITES.

Investissements considérables utilisés quelques heures par jour.

L'asphyxie économique progressive des grandes cités urbaines est mise en valeur d'une façon spectaculaire par la situation qui règne dans les transports en commun aux heures de pointe.

De même les courbes de consommation de gaz, d'électricité ou d'eau marquent également des pointes de consommation importante.

Cette situation rend nécessaires des INVESTISSEMENTS considérables dont l'utilisation est limitée à quelques heures dans la journée.

Il en est de même pour le personnel de ces services, l'entreprise ayant le choix entre une SURCHARGE du personnel en place ou l'EMBAUCHE d'un personnel supplémentaire.

Face à cette situation la journée continue et l'étalement des horaires peuvent apporter des économies réelles sans toutefois régler les problèmes au fond.

La journée continue ne peut être considérée que comme un palliatif à l'asphyxie économique, les solutions fondamentales étant dans le développement des moyens de transports collectifs, la décentralisation, la construction des logements, etc.

D'autre part, pour être efficace, l'étalement des horaires suppose non seulement la journée continue, mais surtout une durée du travail inférieure à la durée actuelle.

Les spécialistes de la journée continue parlent comme les syndicalistes de la journée de 8 heures, ils divergent ensuite sur le nombre de journées de travail par semaine...

2. LA JOURNEE CONTINUE ET L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE.

La journée continue présente-t-elle un intérêt pour l'entreprise industrielle ?

Nous avons vu que la journée continue présente un intérêt certain pour les services publics (investissement et main-d'œuvre).

Un intérêt apparemment limité.

Notons cependant que la journée continue, en supprimant la possibilité d'un retour le MIDI au domicile va constituer un sérieux manque à GAGNER pour les

entreprises de transport collectif.

Quant aux entreprises privées industrielles, il semble que l'intérêt de la journée continue soit pour elles assez limité si nous écartons l'éventualité du travail en équipes et la possibilité ultérieure de faire réaliser davantage d'heures supplémentaires.

Cependant, des économies sont réalisables dans certains cas sur les frais généraux : chauffage, électricité, etc...

La journée de travail étant plus courte, le temps de travail à la lumière du jour sera plus important dans certaines entreprises ; exemple : chantiers navals. Il peut en résulter un meilleur rendement, des accidents moins nombreux et une économie d'électricité.

La journée continue peut peut-être diminuer l'absentéisme ou les absences autorisées lorsque celles-ci étaient motivées par certaines formalités à accomplir, certains achats ou certains soins.

A ces avantages peuvent s'ajouter des inconvénients ou des frais assez importants si les travailleurs se font payer la pause du midi comme dans le travail en équipe, ou exige des chèques-restaurants pour amortir les frais de déjeuner, etc.

La semaine de 5 jours semble permettre des économies plus importantes que la journée continue dans le domaine des frais généraux.

Notons pour terminer, dans les avantages, une réduction possible des accidents de trajet et, par répercussion, une diminution du taux de cotisation des entreprises — idée émise par les chefs du personnel de la région de Grenoble.

III. — CONCLUSIONS

1. Les organisations favorables à la journée continue présentent généralement ce mode de travail comme inéluctable.

« Le but de notre étude n'est pas de rappeler les raisons économiques et sociales qui amèneront **FATALEMENT** l'application de la journée continue. » (« Les chefs de personnel de la Région Grenobloise. »)

La même approche du problème est utilisée vis-à-vis du travail à temps partiel.

« Le travail à temps partiel est une **REALITE** qu'il faut organiser. » (M. MILLOT.)

Il est essentiel de **REFUSER** cette approche qui nous cloisonne dans des solutions généralement mineures — partons des faits et recherchons des solutions.

2. Face à cette journée de travail interminable (11 heures, 12 heures et parfois plus), il est essentiel d'envisager non seulement la journée continue, mais surtout des **SOLUTIONS** permettant de changer **REELLEMENT** cette situation (durée du travail, transports, logements, etc.).

3. Les problèmes que soulève la mise en œuvre de la journée continue doivent être étudiés sur un plan **LOCAL**, les situations économiques, les habitudes de vie et les besoins varient d'une localité à l'autre. Une synchronisation des horaires entre les différentes entreprises apparaît nécessaire.

4. Dans tous les cas, la réduction de la **PAUSE** du déjeuner doit rester **RAISONNABLE** pour préserver la santé des travailleurs. L'essentiel n'est pas dans un **GRIGNOTAGE** du temps de pause, mais dans une réduction de la durée du travail.

5. La position syndicale sera souvent difficile vis-à-vis de la journée continue, les travailleurs étant généralement très partagés sur ces questions.

FEDERATION
METALLURGIE
C. F. D. T.
(C.F.T.C.)

B. M. - Avril 1965

RAISONS D'ÊTRE ET D'AGIR

C. F. D. T.
(C.F.T.C.)

33^e CONGRÈS
DE LA
FEDERATION GENERALE
DE LA METALLURGIE



DISCOURS DE CLOTURE: 11-4-65

Pierre JEANNE
Secrétaire Fédéral

C. F. D. T.

et capitalisme

La Confédération combat toutes les formes de capitalisme et de totalitarisme.

(Article premier des statuts de la C.F.D.T. (C.F.T.C.)

L'affirmation est claire et sans équivoque ; le but de notre organisation n'est pas d'améliorer le capitalisme, d'en combattre telle ou telle forme, c'est le capitalisme — quelle que soit sa forme — que nous combattons.

Il nous faut être sans illusion, la tâche qui attend les militants syndicalistes, pour être différente de celle d'hier, n'en sera pas moins une tâche difficile.

QUELQUES PROBLEMES.

Le syndicalisme a à faire face à quelques problèmes dont les suivants :

— 75 à 80 % des salariés des industries de la métallurgie sont inorganisés et, en conséquence, des dizaines de milliers sont à syndiquer si nous voulons que le syndicalisme ait du poids.

— Les problèmes à résoudre sont de plus en plus nombreux et complexes, de plus en plus à dimension internationale.

— Le syndicalisme ne peut échapper à la règle générale de devoir prévoir pour 5, 10 ou 15 ans en avant, mais la vitesse de l'évolution fait que les prévisions, les programmes sont très vite dépassés et doivent être sans cesse adaptés.

— Il faut renforcer l'équipement des organisations syndicales mais éviter qu'elles ne se transforment en bureaux de technocrates coupés de la base, éviter de faire partie de ces organisations où, à tous les étages, on fait confiance à des « chefs » compétents et dévoués mais où les travailleurs ne se sentent pas concernés par l'action qu'on mène en leur nom.

La liste n'est pas limitative, et il faudrait aussi mentionner la formation, l'unité d'action, les rapports syndicalisme et politique, etc.

MENACES SUR LE SYNDICALISME.

De nouvelles menaces pèsent aujourd'hui sur notre syndicalisme et la moindre n'est pas celle de son intégration, de son absorption, de sa dévitalisation par le système néo-capitaliste.

Le capitalisme veut bien d'un syndicalisme, à condition que ce soit un syndicalisme d'eunuques, ayant perdu et ses principes et son dynamisme et ses raisons d'être.

Le capitalisme accepte facilement un syndicalisme de « soupe populaire améliorée », apportant ou réclamant pour le travailleur le frigidaire, la télé, la voiture, mais ayant renoncé à poser les véritables problèmes de la liberté et de la responsabilité.

Le capitalisme a besoin, et par conséquent tend à façonner des travailleurs RESIGNES, conditionnés par la propagande et la publicité, malheureux surtout de ne pas avoir assez.

— Trouve ton bonheur dans les biens de confort ;

— Consomme le plus possible et tais-toi ;

— Laisse d'autres penser pour toi, décider pour toi, dans l'entreprise, sur le plan politique ;

— Oublie que l'on peut crever de tristesse à longueur de vie dans un pseudo-confort ;

— Oublie aussi qu'à côté de toi, d'autres continuent de crever de misère, dans notre propre pays, dans notre propre ville : les vieux, les malades et handicapés, les camarades étrangers, à quelques heures d'avion, les deux milliards d'hommes des pays de la faim.

Résigne-toi et oublie, tel est le chant des sirènes capitalistes, d'un capitalisme qui, quoiqu'on en dise ou quoiqu'on en écrive, reste basé sur la misère, la misère de celui qui n'A rien, la misère de celui qui n'EST rien.

Or, nous savons qu'un homme peut encore rester un homme tant qu'on ne lui prend que ce qu'il a ; il cesse d'être un homme si on lui vole ce qu'il est.

Voler à l'homme ce qu'il est, n'est-ce pas le but de toutes ces nouvelles techniques — neutres en elles-mêmes — mais qui, utilisées par des charlatans conscients ou inconscients, tendent à manipuler les hommes, à violer leur âme et à faire désirer aux travailleurs ce qu'ils subissent.

Devant une telle attitude, il est bien certain que notre syndicalisme devra redoubler d'efforts et inventer de nouvelles solutions.

ALLER DE L'AVANT.

C'est un homme sur mesure que tend à fabriquer notre civilisation basée sur l'argent ; ce que nous voulons, nous, c'est un homme, un travailleur qui puisse donner toute sa mesure.

Cette mesure, cette dimension de l'homme, elle ne s'achète dans aucun commerce, elle ne se mendie pas, elle se conquiert et dans notre monde socialisé, elle se conquiert autant collectivement que de façon individuelle.

Cette mesure, cette dimension, on ne peut l'acquérir qu'en marchant, en allant de l'avant, en risquant.

Dans le travail qui a précédé l'évolution de la C.F.T.C. — évolution que nous avons voulue avec force et lucidité — nous avons, à plusieurs reprises, rappelé cette déclaration de MOUNIER :

« Reste une issue et une seule : affronter, inventer, foncer, la seule qui, depuis les origines du monde, ait toujours bousculé les crises.

« Les animaux qui, pour lutter contre le danger, se sont fixés dans les recoins tranquilles et alourdis d'une carapace, n'ont donné que des moules et des huîtres. Ils vivent d'épaves.

« Le poisson, qui a couru l'aventure de la peau nue et du déplacement, a frayé le chemin qui débouche sur l'homme. »

Il nous faut aller de l'avant, sachant, comme l'écrivait G. BERGER, qu'« on prend souvent moins de risques en période de transformations rapides lorsqu'on va hardiment de l'avant, que lorsqu'on cherche à s'abriter derrière d'anciennes barrières dont l'efficacité est devenue douteuse. »

— Aller de l'avant, nous avons su le faire en implantant sérieusement notre syndicalisme dans les entreprises et en créant la Fédération d'Industrie.

— Nous avons su le faire en posant le problème des « Orientations et Perspectives syndicales » au Congrès de Nantes, en 1952, du Socialisme démocratique au Congrès de Dunkerque, en 1956, de l'Evolution de la C.F.T.C. et de l'Unité au Congrès de Lyon, en 1960, du Syndicalisme et de la Démocratie au Congrès de 1962.

— Nous avons su le faire, en étant un élément dynamique dans l'évolution de notre Centrale, évolution dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences heureuses, tant sur le plan national qu'international (même si certains essaient de mettre quelques bâtons dans les roues).

Cette audace lucide que nous avons eue, elle a été payante.

A nos adversaires, aux sceptiques, à tous ceux que dérangeait ou troublait dans leur tranquillité la C.F.T.C. d'hier et que dérange encore plus la C.F.D.T. d'aujourd'hui, ce 33^e Congrès apporte la réponse la plus éclatante : celle de militants qui, ayant osé, ayant travaillé avec acharnement et dans la démocratie, ont réussi, et qui, continuant d'oser, sauront encore réussir.

Car cette audace et cette lucidité, nous les aurons dans les mois et les années qui viennent.

— Non seulement pour expliquer le monde ;

— Encore moins pour le justifier ;

— Mais pour le transformer.

Transformer le monde, c'est-à-dire assurer le BIEN-ETRE des travailleurs dont nous sommes responsables — et devant qui nous sommes comptables — mais aussi donner un sens au travail, à la lutte, à la vie des métallurgistes de notre pays.

DES DONNEURS DE SENS.

Dans cette civilisation où tout s'achète, même l'honneur et la sainteté, comme disait J. BREL dans une de ses premières chansons, les militants de la C.F.D.T.-METAUX doivent être des « donneurs de sens ».

Donner aux travailleurs le sens de la liberté et de la responsabilité, le sens de la justice et de la fraternité, n'est-ce pas être fidèles à ce qui a fait et fait encore la grandeur du mouvement ouvrier français qui s'est toujours refusé à n'être qu'un syndicalisme corporatif et rétréci à l'obtention du maximum d'avantages matériels pour ses membres.

Donner un sens aux luttes ouvrières, ce n'est pas nous évader de la lutte humble et quotidienne pour les salaires, la réduction de la durée du travail, les libertés ouvrières et syndicales, bien au contraire, c'est à la fois donner aux travailleurs des raisons d'agir avec nous pour, comme le déclarait il y a 60 ans F. PELLOUTIER, « rendre viable une société d'hommes fiers et libres ».

Cette société d'hommes fiers et libres, nous n'avons pas le droit de la restreindre à notre pays ou à notre petite Europe.

DIMENSION INTERNATIONALE.

Dans les années passées, notre Fédération a, à maintes reprises, pris position sur la guerre d'Indochine, sur la répression à Madagascar, sur l'Algérie, sur Berlin-Est et sur la Hongrie, sur les pays en voie de développement.

Nous savons, en effet, et il nous faut en prendre de plus en plus conscience, qu'à chaque instant nous sommes coupables ou complices de ce qui se fait dans le monde.

La solidarité internationale, à laquelle se réfèrent les organisations syndicales, doit être autre chose qu'un slogan pour congrès ou bulletins syndicaux.

— Même si la misère des deux tiers de l'humanité nous laisse indifférents ;

— Même si nous oublions que notre civilisation industrielle, et par conséquent notre standard de vie, n'est ce qu'il est que par l'exploitation des pays sous-développés,

Peut-être pourrions-nous au moins réfléchir qu'il n'y a pas d'exemple dans l'histoire que des peuples aient accepté de « crever de faim » alors que leurs voisins vivaient dans la richesse.

Pour notre honneur — et pour notre intérêt — nous devons tout faire pour que ne s'élargisse pas le fossé entre les peuples riches et les peuples pauvres, entre ceux qui ne savent plus quoi inventer pour gaspiller et ceux qui s'accrochent désespérément tout simplement pour survivre.

Alors, par-delà tous les égoïsmes et tous les racismes, par-dessus les frontières géographiques ou idéologiques, nous travaillerons concrètement à la solidarité et à la fraternité internationales.

La paix est à ce prix, la paix dans la solidarité et la fraternité internationales.

Pour nourrir ceux qui ont faim, les riches se mettent à table, on appelle ça un banquet de charité.

Pour vêtir ceux qui ont froid, ces dames se déshabillent largement, on appelle ça un bal de charité.

De grâce que l'on n'ajoute pas :

Pour aider les hommes et les peuples exploités, les syndicalistes font une motion, on appelle ça la solidarité.

Notre solidarité doit être active :

— par la part de cotisation ;

— par la prise en charge, d'abord des étrangers qui sont chez nous et de tous ces prolétaires modernes abandonnés de tous.

Prenons garde de ne pas créer un néo-colonialisme.

Ce 33^e congrès a démontré que les conditions de réussite étaient rassemblées.

— Une Confédération ayant redéfini les valeurs auxquelles elle se réfère et qu'elle propose aux travailleurs.

— Une Fédération riche de sections syndicales, de milliers de militants, adaptant difficilement mais sûrement son organisation.

— Des milliers de militants qui, chaque jour, lancent un défi à toutes les exploitations d'où qu'elles viennent, qu'elles soient celles de la misère ou celles de l'argent.

Rêves que tout cela, diront certains qui se prétendent réalistes et qui, au fond d'eux-mêmes, n'ont que mépris pour ces travailleurs et ces organisations syndicales qu'ils n'aiment pas ou qu'ils craignent.

Rêves ? Peut-être, mais si l'homme n'avait jamais rêvé d'aller dans l'espace, nous n'aurions pas assisté, il y a quelques semaines, à la prodigieuse excursion de Leonov dans l'espace.

Rêve ? Peut-être, mais voilà que ce rêve qui pendant des dizaines d'années a été la seule richesse des travailleurs, qui est encore la seule richesse de centaines de millions d'êtres humains, on veut nous l'enlever, le troquer contre un confort qui n'est que la caricature du bonheur.

Oui, rêvons et marchons malgré les adversaires, les sceptiques et les rieurs qui ne manqueront pas ; dans notre bonne société, dans notre société tout court, on n'aime pas les rêveurs, surtout lorsqu'ils réalisent le rêve de mettre fin à un désordre si bien établi qu'il paraît être l'ordre.

Oui, rêvons et marchons sur cette route longue et difficile mais combien exaltante où nous emmenons avec nous cette classe ouvrière pour qu'avec nous,

refusant cette civilisation de robots, robots de l'argent, robots de l'Etat ou du parti,

elle construise un monde plus libre, plus juste et plus fraternel.

Ce n'est pas l'histoire qui peut libérer l'homme mais c'est l'homme qui doit se libérer en construisant son histoire.

L'histoire ne se fait pas seule : pour qu'elle s'anime aux yeux de l'homme, il faut qu'elle soit passionnément voulue.

Au niveau des luttes sociales elles-mêmes, le blocage du devenir dans un système de consommation laisse libre cours à la revendication illimitée.

Ph. IVERNEL

"Esprit", octobre 1962